



## Lettre de vœux - 2021

**PAUL MOLAC**

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan  
Kannad 4vet pastell-vro ar Mor-Bihan  
Deputé du 4<sup>iem</sup> paiz du Morbihan

2020 aura été une année très particulière. On peut souligner la capacité de résistance des Français face à la maladie et à l'adversité. Pour beaucoup, la maladie a été source d'inquiétude : les malades et les personnes à risques, les soignants, parfois démunis, les entreprises qui ont dû fermer et globalement tous ceux qui confinés s'interrogeaient non seulement sur la situation présente mais également sur leur futur. La plupart s'en sont accommodés, bon gré, mal gré, mais certaines personnes, notamment les plus isolées, ont très mal vécu cette période sans relation sociale.

Cette crise a révélé les failles de notre système de santé : en mars, manque de masques, de protection et de lits en réanimation, et par la suite, manque de tests. Nous avons finalement payé très cher les politiques mettant l'hôpital au pain sec. Baisser les cotisations sociales a des conséquences sur notre bien commun dont la médecine et l'offre de soin. Elle a aussi été révélatrice d'une centralisation et d'une verticalité excessive. Comment expliquer la fermeture des petits commerces qui respectaient un protocole strict ? Comment expliquer de nombreuses mesures tatillonnes et dont la pertinence est sujette à caution ?

Quelles conclusions en tirer ? Notre système de santé a tenu mais il doit être conforté pour ne pas arrêter le pays à chaque pandémie. Les citoyens et les élus, notamment locaux, doivent être associés aux décisions et pas seulement informés. C'est de partenariat et de co-construction dont nous avons besoin. L'année 2021 sera donc très importante pour se poser les bonnes questions, changer de méthode et de modèle car la relance économique, sociale, environnementale et culturelle nécessitera la participation et l'implication de toutes et tous.

**Bonne année 2021 et meilleurs vœux**

Iskis eo bet ar bloavezh 2020. Talet hon eus ouzh ar c'hleñved met kalzig ac'hanomp zo bet lakaet nec'het. Da gentañ ar glañvourien, met ivez ar glañvdiourien 'oa ket ganto an ostilhoù dereat, an embregerezhioù o doa ranket prenañ o dorioù, an tud bac'het er gêr, o-unan a-wechoù. Peadra oa da vezañ ankeniet.

Diaes e oa gant ar glañvourien, kalz a draoù a vanke: maskloù, gweleoù ha testoù. A-benn ar fin e oamp lakaet diaes da vat gant ar politikerezhioù dispenn an ospitalioù graet abaoe bloavezhioù. Lakaet zo bet war-wel mont endro kreizennet ar Stad c'hall. Hag hegazet gant doareoù dismegañsus ar Stad. Perak serriñ stalioù bihan hag a zouje mat-tre d'ar protokol gwareziñ ?

Petra zo d'ober? Ret vo kreñvaat ha gwellaat an traoù en ospitalioù hag er medisinerezh dre-vras evit gellout taliñ ouzh ar c'hleñvedoù-red ha chom hep bac'hañ an dud. Dav vo selaou ar geodedourien hag an dilennidi ha nom pas reiñ urzhioù dezho nemetken. Ur mod nevez da gas, holl asambles, an ekonomiezh war-raok en ur gaout doujañs ouzh dinetez an dud, ouzh o sevenadur hag ouzh an endro. **Bloavezh mat deoc'h**

2020 ara tout come étae ûne drole d'aney. Je nouz som ben defendu contr la maladiy maez y en a pus de yun qi sont tabutae. Dez siens malades, dez sognouz san de cai, dez échopes crouilheys, le mond barrae cez yeùz, ben du cai d'effoûchant. A ben falu s'en chuir.

J'om étae en manqe de masques, de leits e je manqom de tests maezei. Qheu peinnelle pour la medecine ! Roucher la Séqhu nous coute ben cher ao bout du bout. On a veù etou l'Etat qui voulaet tout decider de Pariz sans ouir le monde : crouilher lez petites boutiqes, siner dez papiers pour dehorir, dez maniere de bobiaceriys.

Qhi qe j'om de faere ? Soutilhoner la medecine pour point étr encrouilhae tertous ao perchaen cours-de-ma. Faora ouir lez citoêyens e lez élus pus fort, s'entr eïder a chomer de cai e peis, chanjer de modèle. Faora terouer le tour etou pour pus fort de justice e de respait pour le monde e lez alentourns. **Bone aney od vouz**



## Crise de la Covid-19 – Mes actions

Voilà près d'un an que nous vivons avec ce virus. Parce qu'il peut s'avérer dangereux, il est nécessaire de se protéger pour soi-même et pour les autres. Dans ce contexte inédit, un certain nombre de décisions du Gouvernement étaient les bienvenues en particulier lors du premier confinement. A l'époque, le virus était nouveau et les médecins étaient relativement démunis. Cependant, je n'ai eu de cesse de m'interroger sur la pertinence des mesures et la façon dont elles étaient appliquées au regard de leur efficacité dans la lutte contre la pandémie.

### Gestion des masques

Je suis intervenu dans l'Hémicycle à propos de la gestion des masques entre 2017 et 2020. La communication faite en la matière par l'Etat a été plus que chaotique. Il est stupéfiant de voir que la réserve de masques a été divisée par six en deux ans, et que la destruction de millions de masques a été réalisée au cours de l'hiver 2019-2020.

### Soutien aux marchés alimentaires

Dès l'apparition des premiers cas de Covid-19 en Morbihan, le préfet a pris un certain nombre de dispositions, notamment celle d'interdire les marchés. J'ai tout de suite fait part de mon opposition à cette mesure que je jugeais déloyale en comparaison à l'ouverture des supermarchés. Il a su tenir compte de cet argument et est très vite revenu sur sa décision.

### Pour un gel des dividendes

J'ai attiré l'attention du ministre de l'Economie sur l'opportunité de répartir l'effort de solidarité en temps de crise sur les actionnaires. *In fine*, l'Etat a décidé d'exclure les entreprises distribuant des dividendes de certaines aides financières.

### Défense du petit commerce

Fin octobre a été annoncé le second confinement. La décision prise par le Gouvernement, sans aucune concertation, de fermer les commerces de proximité a suscité beaucoup d'émoi. Alors que les chaînes de magasins et les supermarchés pouvaient rester ouverts, le petit commerce qui fait la vitalité de nos centres-bourgs/villes devait fermer. J'ai dénoncé la méthode et ses incohérences au Premier ministre.

### Soutien aux différentes filières

La crise sanitaire s'est muée en crise économique, amenant le Gouvernement à mettre en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises. Globalement très bien venues, celles-ci ne sont pas toujours adaptées à la réalité économique de certaines filières. Aussi, j'ai relayé les préoccupations portées par les professionnels de la santé, du médico-social, du bâtiment et des travaux publics, du tourisme, du spectacle, du transport, de la nuit ou encore du bar et de la restauration...

## SANTE

### Pour une meilleure reconnaissance des métiers de la santé et de l'aide à domicile

- Au printemps, à l'annonce d'une prime exceptionnelle en soutien des soignants, j'ai attiré l'attention du Gouvernement sur les modalités d'attribution, et plus globalement sur la nécessité d'une meilleure reconnaissance des personnels concernés. J'ai défendu le versement d'une prime à l'ensemble des agents hospitaliers, mais également aux personnels du médico-social et de l'aide à domicile.
- A l'automne, j'ai dénoncé l'injustice dont sont victimes de nombreux professionnels de la santé, exclus des accords du Ségur, en particulier les agents du médico-social exerçant dans les établissements dédiés à la prise en charge du handicap, les personnels des Services de soins infirmiers à domicile, et les agents des Groupements d'intérêts publics qui assurent des missions de première importance comme le travail du linge et la restauration. J'ai également questionné le ministre de la Santé sur la revalorisation promise des métiers de l'aide à domicile.



## Autres thématiques défendues

### Santé en milieu rural : faciliter l'accès aux soins

A l'Assemblée nationale, j'ai pris part au débat sur la désertification médicale des milieux ruraux. A cette occasion, j'ai interpellé la ministre de la Santé et des Solidarités de l'époque sur l'insuffisance du nombre de praticiens dans nos campagnes mais aussi sur les fermetures de laboratoires d'analyses médicales, la dévitalisation des centres hospitaliers, comme celui de Ploërmel, ainsi que sur la fermeture et la perte de valeur des pharmacies. Si le manque de moyens est avéré, je me réjouis toutefois de l'arrivée annoncée d'une IRM à l'hôpital de Ploërmel, implantation que j'ai toujours eu à cœur de défendre.

### Défense des libertés fondamentales : une priorité

Le maintien de nos libertés fondamentales est primordial pour notre démocratie. Ainsi, dans le cadre des débats relatifs à l'état d'urgence sanitaire, j'ai toujours veillé à ce que les nécessaires mesures de prévention contre les risques liés au virus soient prises et exécutées dans le respect de ces libertés. Je me suis également attaché, en tant que parlementaire, à contrôler l'action du Gouvernement pour qu'elle soit réellement efficace et que ses mesures soient bien comprises par la population. Il en a été de même concernant la proposition de loi relative à la sécurité globale : si certaines dispositions paraissaient intéressantes, les libertés fondamentales que sont la liberté de la presse et la liberté d'expression étaient menacées pour un gain non avéré en termes de sécurité pour la population mais également pour les forces de l'ordre elles-mêmes.

### Revalorisation attendue des pensions de retraite agricoles

J'ai soutenu la loi de revalorisation des pensions de retraite agricoles qui fait passer de 75 à 85% du SMIC le montant de la pension minimale pour les agriculteurs. C'est une reconnaissance pour tous ceux qui œuvrent pour notre autonomie alimentaire et génèrent de l'emploi. Mais mon enthousiasme n'est pas entier car cette reconnaissance reste modeste et on aurait pu aller plus loin. Malheureusement le Gouvernement a en partie dénaturé le texte en repoussant sa mise en application à 2022 et en instituant un principe d'écêtement pour ceux qui bénéficient de plusieurs régimes de pensions de retraite. A suivre de près.

**A RETENIR AUSSI** – J'ai voté en faveur d'une loi sur le handicap qui vise notamment à supprimer la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH). Par ailleurs, le bénéfice de la Prestation Compensatoire du Handicap (PCH), actuellement limité, sauf exception, aux personnes de moins de 60 ans, serait à minima étendu jusqu'à l'âge de 65 ans. La balle est désormais dans le camp de nos collègues sénateurs afin d'avancer sur le sujet.

### VISITE

### Celluloses de Brocéliande : 300 millions de masques fabriqués par an



A Ploërmel, l'entreprise « Celluloses de Brocéliande » a lancé cinq lignes de production de masques FFP2 et chirurgicaux en vue de reconstituer le stock stratégique de l'Etat. Objectif : fabriquer 300 millions de masques par an. Cette nouveauté a piqué ma curiosité et m'a amené à visiter l'usine qui ne comprend pas moins de 35 000 m<sup>2</sup> couverts. Patrick Vieux, le directeur du site, est revenu sur l'historique, les évolutions marquantes de l'entreprise, mais aussi sur les travaux d'agrandissement en cours.

# La 4<sup>ème</sup> circonscription en images



Ultra vilain Trail - La Roche-Bernard



Visite du site de Labbé-Rotiel - Augan



Val d'Oust - Le Gaec Goibier récompensé



Festival Caravanes & Compagnies - Peillac



Réouverture de la boulangerie-épicerie à La Trinité-Porhoët



Harmonie-fanfare Les Cadets de Mauron



Première pierre du lycée public - Ploërmel



Salon du livre - Malestroit



Cyclocross - Etang de Célec à Questembert



Téléthon - Saint-Servant



Lancement de l'épicerie associative - Saint-Dolay



Fanfare de Malansac - Forum des associations de Saint-Gravé

## Comment me contacter ?

### Permanence - Burev - Buro

26, place de la Mairie – 56800 PLOËRMEL  
26, plasenn an Ti-Kêr – 56800 PLOERMAEL  
26, pllas de la Mèreri – 56800 PLLERMÈ  
02 97 70 61 72

 paul.molac@assemblee-nationale.fr

### En savoir plus



[www.paulmolac.bzh](http://www.paulmolac.bzh)



[www.facebook.com/paulmolac](https://www.facebook.com/paulmolac)



Twitter : Paul\_Molac